

Juin 2009

N°57

Editeur resp.: Ovide MONIN



Les nouvelles d'Yvoir



■ **Un taxi social**
mis à la disposition
de la population de notre commune



BIMESTRIEL d'informations communales

Couverture réalisée par S.P.W. Marcel COLET



Le taxi social

Les bénéficiaires des soupers dansants organisés par le Bourgmestre, soutenu par les membres du Collège communal, certains membres du Conseil et de nombreux bénévoles, sont affectés prioritairement au soutien des activités des associations communales ainsi qu'au financement de la chasse aux œufs, du goûter annuel des aînés, etc.

Grâce aussi à ces bénéficiaires, le CPAS vient d'acquérir un véhicule destiné au transport des habitants de l'entité d'Yvoir ne possédant pas de moyen de locomotion adapté et/ou personnel. Le service fonctionne la semaine de 8h à 16h30, du lundi au vendredi.

Il est réservé en priorité :

- pour les transports vers les consultations médicales et paramédicales;
- pour l'aide à l'emploi en conduisant les demandeurs vers les lieux de formations, l'ONEM, le FOREM ou toutes autres démarches nécessaires à la mise en ordre du dossier;
- pour les démarches administratives nécessitant un déplacement (administration communale, police, poste, banque,...);
- pour conduire les personnes vers les commerces et les centres socioculturels.

La participation financière est de 0,25 €/km au départ du CPAS. Pour tout renseignement, contactez le 082/21.49.27 ou 0479/85.35.51

La Commune sous la loupe

ADMINISTRATION COMMUNALE D'YVOIR – COORDONNÉES

Rue de l'Hôtel de Ville, n°1 à 5530 YVOIR
Tél. : 082/610.310 - Fax : 082/610.311
commune@yvoir.be - www.yvoir.be

Infos bulletin communal bimestriel :
Magali BOTIN 082/61.03.29 – accueil@yvoir.be
Prochaine parution : le 21 août 2009
(articles à remettre pour le 27 juillet 2009).

PERMANENCES DU COLLEGE COMMUNAL

Vous pouvez rencontrer les membres du Collège :

la semaine de 9 à 12 heures :

- Lundi : Ovide Monin
- Mardi : Charles Pâquet
- Mercredi : Bernard le Hardy de Beaulieu
- Jeudi : Dominique Deravet-Clément
- Vendredi : Etienne Defresne

le samedi matin de 10h à 11h30, selon le rôle de garde :

- O. Monin : 04/07 – 29/08
- Ch. Pâquet : 11/07 – 05/09
- E. Defresne : 25/07 – 12/09
- D. Deravet-Clément : 01/08 – 26/09
- B. le Hardy de Beaulieu : 20/06 – 18/07 – 22/08 – 19/09
- M.B. Crucifix-Grandjean : 27/06 – 08/08 – 03/10.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Vieille Ferme de Godinne -
Rue du Prieuré, 1



Horaire :

Mardi, mercredi, vendredi*: 13h-18h30 - Jeudi *, samedi : 9h-13h
1er dimanche de chaque mois : 11h-12h30

* Fermeture les jours fériés, les jeudis et vendredis pendant les congés scolaires, la semaine du 21 juillet et celle du 15 août.

Prochaines activités :

1. Contes

Contes d'été : histoires contées pour les enfants à partir de 5 ans, le samedi 27 juin de 10h à 11h. Un chèque Livre sera distribué à chaque famille participant à l'animation.

Les « contes saisonniers » sont une initiative de la Bibliothèque Principale Jeunesse de la Province de Namur.

2. Formations informatiques

Initiation à l'outil informatique (Module 11 et Module 12) : pour les enfants de 8-9 ans qui n'ont jamais manipulé un ordinateur.

Du lundi 6 au vendredi 10 juillet de 9h à 10h20 (Module 11)

ou du lundi 13 au vendredi 17 juillet de 9h à 10h20 (Module 12)

Projet autour du Traitement de texte (Module 13) : pour les enfants de 10-12 ans qui ont déjà suivi la formation « Initiation » ou qui connaissent les bases du traitement de texte.

Du lundi 6 au vendredi 10 juillet de 10h30 à 12h.

Projet autour d'Internet (Module 14) : pour les enfants de 10-12 ans qui ont déjà suivi la formation « Initiation » ou qui connaissent les bases du traitement de texte.

Du lundi 13 au vendredi 17 juillet de 10h30 à 12h.

Les formations informatiques pour enfants sont réalisées avec le soutien du « Service général des Lettres et du Livre –Service de la Lecture publique » du Ministère de la Communauté française.

Fermeture de la bibliothèque durant les congés scolaires :

Attention, nous vous rappelons que du 1er juillet au 31 août, la bibliothèque sera fermée les jeudis et vendredis. Elle sera également fermée du mardi 21 juillet au samedi 25 juillet inclus et du mardi 11 août au samedi 15 août inclus.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter la bibliothèque pendant les heures d'ouverture au 082/64.71.13 ou par e-mail à bibliotheque@yvoir.be



PLAINES DE VACANCES COMMUNALES

L'Administration communale organise des plaines de vacances (agrées ONE) durant les mois de juillet et août aux dates et endroits ci-dessous pour les enfants de 2,5 à 12 ans.

Les enfants seront encadrés par un responsable de plaine, des animateurs brevetés et des étudiants.

Les enfants qui le souhaitent pourront participer à l'initiation sportive proposée par un club local à raison de 2h par jour pendant la semaine (voir tableau).

Le projet pédagogique et le règlement d'ordre intérieur des plaines communales sont disponibles sur demande et seront remis automatiquement à chaque enfant inscrit.

Le prix par semaine est de : 25 € pour le 1er et le 2ème enfant d'une famille, 15 € à partir du 3ème.

Horaires des plaines : 8h30 à 16h30 (avec garderie de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 17h30)

Dates	Lieux	Locaux	Initiation sportive (+ de 6 ans, 2h/jour)
6 – 10 juillet	Yvoir	Salle omnisports du Maka	Volley ball
13 – 17 juillet	Yvoir	Salle omnisports du Maka	Aïkido
20 – 24 juillet	Purnode	Complexe sportif	-
27 – 31 juillet	Purnode	Complexe sportif	Football
3 – 7 août	Godinne	Ecole communale	-
10 – 14 août	Godinne	Ecole communale	Football
17 – 21 août	Evrehailles	Salle Bail Sport	Tennis de table
24 – 28 août	Evrehailles	Salle Bail Sport	Judo

Afin de garantir la qualité de l'accueil et d'organiser au mieux les activités, le nombre d'enfants est limité à 40 par semaine et nous vous invitons à inscrire vos enfants le plus tôt possible.

Les inscriptions seront clôturées le 30 juin 2009.

Renseignements et inscriptions auprès de Mme Joëlle Mélot à la salle omnisports ou par téléphone au 082/61.03.40 (lundi, mardi et jeudi de 8h à 16h00 et mercredi de 8h à 12h).

LE SERVICE COMMUNAL DU LOGEMENT, VOUS CONNAISSEZ ?

Ce service, créé il y a quelques années, a pour mission principale de vous informer sur :

- les aides octroyées par la Région wallonne en matière de logement ;
- les primes (réhabilitation, acquisition, construction, allocations de déménagement et de loyer,...) ;
- les prêts sociaux ;
- l'accès aux logements sociaux ;
- la qualité de l'habitat (problèmes de salubrité) ;
- le permis de location.

Vous y trouverez la documentation et les formulaires nécessaires à l'introduction des demandes d'aides et en cas de nécessité vous serez orientés vers les services compétents.

Si vous êtes à la recherche d'un logement ou si vous souhaitez mettre en location un de vos biens, le Service communal du Logement peut

également vous aider.

D'une manière générale, le service se tient à votre disposition pour toute question relative au logement (contrat de bail, loi sur les loyers, etc...)

Le Service communal du Logement, situé dans le bureau du service urbanisme, est accessible au public du lundi au jeudi de 8h à 12 ainsi que le mercredi de 13h à 16h.

Une permanence est également organisée un samedi sur deux, en même temps que la permanence du service urbanisme.

Pour plus d'informations, contactez Mme Catherine NAVET, responsable du service, au 082/61.03.27 ou surfez sur le site de la commune www.yvoir.be

SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL (EXTRAITS)

SÉANCE DU 16 AVRIL 2009

Patrimoine - location par bail emphytéotique du bâtiment communal sis rue du Maka à la SCRL « La Dinantaise »

La Commune d'Yvoir décide de procéder à la location d'une partie du bâtiment communal sis à Yvoir, rue du Maka, cadastré section B n° 106 e, à la Scrl « Société Régionale d'Habitations Sociales de Dinant », représentée par Messieurs Omer Laloux, Directeur-gérant, et Maurice Bayenet, Président, aux conditions du bail emphytéotique tel que présenté, et ce afin d'y aménager deux logements.

Marchés publics - aménagement de la rue des Bouvreuils à Godinne

La délibération du Conseil communal du 24 avril 2006 relative à l'aménagement de la rue des Bouvreuils à Godinne dans le cadre du Plan triennal 2004-2006 est retirée.

Il est passé un marché dont le montant s'élève approximativement à 119.185,00 € TVAC, ayant pour objet 'Aménagement de la rue des Bouvreuils à Godinne', par adjudication publique.

La dépense est financée par le Service public de Wallonie dans le cadre du Plan triennal 2007-2009, par l'intervention directe de la SPGE et le solde par le fonds de réserve extraordinaire.

Mr le Bourgmestre confirme qu'une réunion avec les riverains concernés serait organisée avant l'exécution des travaux.

Marchés publics - remplacement d'une chaudière à l'ancienne gare de Spontin

Le montant du marché ayant pour objet 'Remplacement d'une chaudière vétuste à la Gare de Spontin' est estimé à 22.799,44 € TVAC. (Deux chaudières en cascade sont prévues).

Marchés publics - plan sécurité et santé pour la réalisation de trottoirs à Mont, rue du Centre

Il est passé un marché dont le montant s'élève approximativement à 4.000,00 € TVAC, ayant pour objet 'Plan de sécurité et de santé dans le cadre de la réalisation de trottoirs à Mont, phases I et II - Plan Escargot 2008 et 2009', par procédure négociée sans publicité. La dépense est financée par le fonds de réserve extraordinaire.

Finances - avance de trésorerie à « Prospect 15 » pour l'initiative « Guichets itinérants de l'énergie »

Une avance de trésorerie récupérable d'un montant de 5.000 € est octroyée à l'ASBL « Maison de l'Urbanisme de l'Arrondissement de Philippeville », représentée par Messieurs André Elleboudt et Jean-Pol Colin.

Cette avance est octroyée en vue de promouvoir les activités développées par cet organisme, notamment dans le but d'aider la popu-



lation à réduire ses consommations en énergie et à contrôler le respect des normes en matière énergétique.

Cette ASBL devra utiliser la subvention aux fins pour lesquelles elle a été octroyée et devra justifier de son emploi.

Conformément à l'article L3122-2, 5° du C.D.L.D., la présente délibération est transmise à l'Autorité de Tutelle (subvention ayant pour effet d'accorder au même bénéficiaire un avantage d'une valeur supérieure à 2.500 € indexé au cours du même exercice budgétaire).

Finances - octroi de subsides aux associations et sociétés pour l'exercice 2009

Décide par 12 voix et 5 abstentions (le groupe « La Relève » et Mr Custinne). Les subventions suivantes sont octroyées :

	Associations	Utilisation	Montant
1	RFC Yvoir – Football (7 équipes)	Frais de fonctionnement	1.750,00
2	Entente Mosane - (Football (3 équipes)	Frais de fonctionnement	750,00
3	R.F.C. Yvoir	Amélioration et maintenance des installations communales	5.000,00
4	Entente Mosane	Amélioration et maintenance des installations communales	2.500,00
5	Syndicat d'initiative Yvoir "Monument'Ile"	Frais de fonctionnement pour exposition réalisée sur l'île	1.000,00
6	Subside fonctionnement Syndicat Initiative Yvoir	Amélioration et maintenance des installations île	2000,00
7	Contrat Rivière	Frais de fonctionnement	5.000,00
8	A.L.E.	Subside de Fonctionnement	2.975,00

Décide par 12 voix et 5 abstentions (le groupe « La Relève » et Mr Custinne).

Les subventions suivantes inscrites au budget ordinaire de l'exercice 2009, sont octroyées sur base du tableau suivant.

	Bénéficiaire	Subsides
1	Amicale du personnel administratif	150,00
2	Amicale du personnel ouvrier	150,00
3	Caisse entraide des pompiers	125,00
4	Saint Nicolas enfants des pompiers	75,00
5	Soc de pêche "La Rousse" Houx	75,00
6	Soc de pêche "Le Brochet" Yvoir	75,00
7	Patro de Purnode	80,00
8	Patro de Godinne	80,00
9	Troupe "scouts d'Yvoir"	80,00
10	Soc Royale St-Remacle Purnode	75,00
11	Troupe du Fleuve Godinne	75,00
12	Vie féminine Yvoir	50,00
13	Vie féminine Durnal	50,00
14	Assoc Anciens des 2 guerres Evrehailles	65,00
15	Anciens combattants Purnode	65,00
16	FNC Yvoir	65,00
17	B.V. Mont (Mini foot)	100,00
18	Volley Club Mosan Yvoir	770,00

	Bénéficiaire	Subsides
19	Yvoir pelote	100,00
20	Evrehailles pelote	130,00
21	Amicale pelote Durnal	160,00
22	Dorinne Royale pelote	160,00
23	Renaissance pelote Purnode	100,00
24	Tennis de table d'Evrehailles	190,00
25	Tennis de table Spontin	190,00
26	TT Palette Purnode	190,00
27	Palette Club Bons Viquants de Mont	190,00
28	FBG "la flèche brisée"(Tir à l'arc)	190,00
29	Tennis de Godinne	500,00
30	Cercle laïque de Dinant	200,00
31	ASBL APEPA	50,00
32	La Maison des Diabétiques a.s.b.l.	125,00
33	ACIH Yvoir-Anhée	100,00
34	ASBL FPPH Philippeville	50,00
35	Amicale Pensionnés Yvoir	100,00
36	Amicale 3X20 Evrehailles	100,00
37	Soc "La Rousse" pour 3X20 Houx	50,00
38	3X20 Godinne	100,00
39	3X20 Mont	100,00
40	Amicale 3X20 Durnal	100,00
41	Amicale Seniors Spontin	100,00
42	Commission 3ème âge Purnode	100,00
43	ASBL Les Colis du cœur Mont	125,00
44	Amicale Belgo-Ukrainienne Mont	125,00
45	ASBL Promotion Aveugles et Malvoyants	50,00
46	ASBL "Souffle un peu"	125,00
47	Comités divers organisateurs des kermesses	1/2 des redevances forains
48	Comité Jumelage Yvoir-Atur	75,00
49	Club des Bons Viquants Mont	75,00
50	Ligue des Familles d'Yvoir	100,00
51	ASBL Burkina fa so la si do	2000,00
52	Maison du Tourisme	1/2 du rôle taxes de séjour
53	Maison de la Culture - Dinant	Nbre d'habitants x coeff.

Point supplémentaire demandé par Mme Eloin - achat d'un immeuble à Mont.

Pour le groupe « La Relève », Madame Eloin souhaite faire le point sur les démarches concernant la possibilité d'achat de la maison et du terrain voisins de l'école de Mont pour la création d'une salle polyvalente au bénéfice conjoint de l'école ainsi que d'une place de village. Des démarches ont-elles été entamées par le Collège communal?

Mr le Bourgmestre a obtenu les informations suivantes : le terrain, partie supérieure de la propriété, aurait été vendu à un particulier. Le reste, soit les bâtiments avec une partie des terrains, est à vendre au prix de 160.000 €. Pour lui, il est exclu d'y construire une salle. D'autre part, aucun crédit n'est inscrit au budget de l'exercice 2009. Il rappelle également que le terrain de la rue Sous le Bois a été acheté dans le but d'y construire une salle car la famille Theunissen a toujours refusé les offres de la commune.

Selon Mme Eloin diverses possibilités existent pour ce site.



SÉANCE DU 11 MAI 2009

Patrimoine - location par bail emphytéotique d'un terrain communal sis à Spontin, site Gautot

La Commune d'Yvoir décide d'émettre un AVIS FAVORABLE DE PRINCIPLE sur la demande de location par bail emphytéotique du terrain communal situé à Yvoir, section de Spontin, au lieu-dit « Site Gautot », cadastré section A n° 395 n2 pour une superficie totale de 46 ares 93 ca, à la Sprl « Immo Bile », ayant son siège à Spontin, Chaussée de Dinant, 43, représentée par Mr Christophe Buseti, domicilié à Yvoir (Godinne), rue Tienne de Mont, 6.

L'acte sera passé par devant Maître François DEBOUCHE, Notaire à Dinant. Les clauses et conditions de ce bail seront fixées lors d'une prochaine séance du Conseil communal, en fonction d'une expertise réalisée par un géomètre expert immobilier et du plan de mesurage et de bornage.

Environnement - motion « Commune sans OGM »

Considérant que les OGM soulèvent de nombreuses questions d'ordre environnemental, sanitaire, économique et éthique ;

Considérant la proposition du Ministre Lutgen, de vote d'une motion, par son courrier du 6 avril 2009;

Considérant que le Gouvernement wallon n'a pas, à ce jour, pris position sur ce mode de culture;

Décide à l'unanimité de reporter ce point en octobre prochain afin d'obtenir de plus amples informations et de pouvoir obtenir éventuellement l'avis des agriculteurs de la commune.

Logement - adhésion à l'Agence Immobilière Sociale

Prend acte de la durée de 10 ans de l'agrément de l'Agence Immobilière Sociale et de confirmer son engagement de ne pas quitter l'Association « ASBL A.I.S. » pendant la période de l'agrément régional de 10 ans à partir du 29 novembre 2004, soit jusqu'au 28 novembre 2014.

Marchés publics - remplacement d'une toiture à l'école de Spontin

Il est passé un marché dont le montant s'élève approximativement à 35.000,00 € TVAC, ayant pour objet 'Remplacement d'une toiture à l'école communale de Spontin', par procédure négociée sans publicité. La dépense est financée par le fonds de réserve extraordinaire.

Marchés publics - étude en vue de la réfection d'un talus à Godinne, rue de Mont

Il est passé un marché dont le montant s'élève approximativement à 7.500,00 € TVAC, ayant pour objet 'Etude en vue de la réfection d'un talus à Godinne, rue de Mont', par procédure négociée sans publicité. La dépense est financée par le fonds de réserve extraordinaire.

Marchés publics - construction de l'école de Godinne (phase 2 hors préau)

Il est passé un marché dont le montant s'élève approximativement à 1.147.465,97 € TVAC (proposition b.), ayant pour objet 'Extension de l'école communale de Godinne (hors préau) - Phase II'.

La dépense est financée par le Ministère de la Communauté française et le solde par le fonds de réserve extraordinaire.

Sur proposition de Mme Vande Walle, le Conseil communal souhaite qu'une attention toute particulière soit apportée à l'isolation du bâtiment. Le projet pourrait donc être adapté en conséquence.

Marchés publics - transformation de l'école de Mont - avenant n°1 pour travaux supplémentaires

Sur proposition du Collège communal, Arrête à l'unanimité.

L'avenant 1 du marché ayant pour objet "Transformation et rénovation de l'école de Mont (ancien bâtiment)" est approuvé au montant

total en plus de 20.488,65 € hors TVA ou 24.791,27 €, 21 % TVA comprise.

Les travaux repris dans l'avenant 1 sont confiés à l'entreprise SOWACO à Flémalle, adjudicataire du marché ayant pour objet "Transformation et rénovation de l'école de Mont (ancien bâtiment)".

Finances - Prix des concessions délivrées dans les cimetières et des concessions en columbarium

Décide de fixer comme suit :

1/ le prix des concessions à délivrer dans les cimetières (à partir du 01/05/2009) :

- pour les personnes domiciliées à Yvoir depuis plus d'un an ou pour les personnes qui ont quitté leur domicile d'Yvoir pour séjourner dans un home pour personnes âgées: 150,00 € le mètre de largeur;
- pour les personnes domiciliées à Yvoir depuis moins d'un an ou qui ont habité à Yvoir 20 ans au moins : 600,00 € le mètre de largeur;
- pour les personnes non domiciliées à Yvoir : 2.000,00 € le mètre de largeur.

2/ le prix des concessions en columbarium (à partir du 01/05/2009) :

- pour les personnes domiciliées à Yvoir depuis plus d'un an ou pour les personnes qui ont quitté leur domicile d'Yvoir pour séjourner dans un home pour personnes âgées :
 - pour 15 ans : 370,00 €
 - pour 30 ans : 740,00 €
- pour les personnes domiciliées à Yvoir depuis moins d'un an ou qui ont habité à Yvoir 20 ans au moins :
 - pour 15 ans : 650,00 €
 - pour 30 ans : 1.300,00 €
- pour les personnes non domiciliées à Yvoir :
 - pour 15 ans : 1.000,00 €
 - pour 30 ans : 1.900,00 €.

Règlement complémentaire sur le roulage pour la rue Eugène Isays à Godinne

Dans la rue Ysaye, la circulation routière est limitée à 30 km/h dans les 2 sens de circulation, sur une distance de 50 mètres de part et d'autre du passage à niveau n°107.

QUESTIONS ORALES

1. *Monsieur Custinne demande à Mme Deravet en quoi consiste le subside de 15.000 € qui vient d'être octroyé par la Région wallonne pour le fonctionnement de l'EPN.*

Suite à un appel à projet, trois dossiers ont été déposés et retenus. Un subside de 1 x 3000 € et 2 x 6.000 € est octroyé.

Il s'agit de la sensibilisation à l'utilisation de la carte d'identité électronique et de la visite des sites de la Région wallonne; de l'achat de matériel multimédia pour la maison des jeunes et pour l'EPN et enfin du développement d'un logiciel de gestion des EPN, en collaboration avec les communes de Verviers, Arlon, Courcelles et Estinnes.

2. *Monsieur Visée rappelle que lors d'une séance précédente du Conseil communal, la proposition de contacter l'ASBL « La Ressourcerie » de Namur avait été émise afin de tenter de limiter la mise en décharge des encombrants collectés par le service des travaux.*

Monsieur Defresne a contacté les responsables de cette ASBL. Celle-ci n'est, à ce jour, pas capable d'absorber le volume supplémentaire d'objets à réutiliser. La possibilité reste néanmoins ouverte pour le futur.



CPAS & ALE

POUR APPRENDRE À MIEUX CONSOMMER : RESTONS GROUPÉS!

Un vendredi par mois, le groupe d'appui au surendettement des CPAS d'Yvoir et Anhée se rencontre pour apprendre à consommer autrement en toute convivialité.

Maîtriser ses dépenses. Consommer mieux et autrement. Devenir autonome dans ses choix de consommation. Tels sont les objectifs poursuivis par la création du groupe d'appui d'Yvoir et Anhée.

Sur base d'animations ludiques et concrètes, le groupe aborde les questions relatives à la gestion de la vie quotidienne : lire une facture d'énergie, s'informer sur les médicaments génériques et les dépenses de soin de santé, décoder les étiquettes des produits alimentaires, adopter des gestes simples pour réaliser des économies d'énergie à la maison, gérer son budget, etc.

La démarche est participative. Les activités, assurées par des animatrices de Vie Féminine et des intervenants extérieurs, visent à impliquer les participants dans la démarche d'information et de sensibilisation en s'appuyant sur le vécu et les expériences de chacun(e). Il s'agit avant tout d'échanger des outils, des nouvelles pratiques, pour consommer sans se laisser piéger.

Consommer : pas seulement!

Les réunions du groupe d'appui sont avant tout des occasions de rencontre et de partage.

A Yvoir et Anhée, le groupe d'appui se conjugue bien souvent au féminin. Les femmes s'y retrouvent pour partager une activité, parler de leurs difficultés, de ce qu'elles vivent au quotidien, mais aussi pour passer un bon moment ensemble durant les animations proposées, ou autour d'un bol de soupe préparé pour le repas de midi. La parole de chacune est accueillie par l'ensemble du groupe sans aucun jugement. Bien plus qu'une parenthèse au coeur du quotidien, les réunions sont un espace de rencontre et d'écoute.

« On apprend à mieux consommer. On réfléchit ensemble. On apprend des choses. Il y a beaucoup de choses que l'on ne connaît pas... Et puis, il y a la rencontre : la rencontre avec les gens... une fois par mois : se rencontrer, sortir de chez soi ».

Les réunions du groupe sont, pour certaines, une occasion unique de sortie.

C'est donc le groupe, les rencontres et le partage qui donnent tout leur sens aux activités. Les rencontres du groupe d'appui sont un espace et un moment privilégiés qui donnent toutes ses lettres de noblesse au mot : « solidarité ».

"Sur une initiative des CPAS d'Yvoir et Anhée, le groupe d'appui a pour mission de prévenir les situations de surendettement. Il réunit des personnes qui ont vécu ou vivent ces situations mais aussi toute personne intéressée par les questions de consommation et de gestion budgétaire. Les animations sont organisées par Vie Féminine, mouvement féministe d'éducation permanente, et fait appel, sur certains sujets, à l'apport d'intervenants extérieurs. Le groupe se réunit de 09h30 à 15h30, un vendredi par mois."

Manon et Aurore (Vie Féminine)

Renseignements : Madame WATHLET : 082/21.49.32 ou Monsieur PETIT : 082/21.49.24

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI : COUP DE POUCE

Vous êtes demandeur(euse) d'emploi. Vous bénéficiez d'allocations de chômage ou du Revenu d'Intégration Sociale. Vous êtes inscrit auprès de l'ALE comme travailleur(euse). Vous aimez les enfants, vous souhaitez retrouver une activité et ainsi augmenter vos revenus...

Ceci est pour vous !

L'ALE met en place prochainement **une formation en « encadrement d'activités para-scolaires »**. Cette formation est assurée par l'Institut provincial de formation sociale (Campus provincial).

Elle est entièrement gratuite pour les demandeur(euse)s d'emploi (inscription auprès du Forem renouvelée tous les trois mois) et les frais de déplacement seront remboursés par l'ALE si cette formation ne peut être mise en place à Yvoir.

Le diplôme minimum requis est le Certificat de l'Enseignement Secondaire Inférieur ou le Certificat Deuxième Degré.

Pour de plus amples informations, vous pouvez prendre contact avec Mme BRASSEUR Claire au 082/21.49.26 ou venir aux permanences les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 11h45, rue du Maka 4 à YVOIR, dans les locaux du CPAS.

D'autres formations vous intéressent (permis de conduire, informatique, remise à niveau en français, en mathématique, etc...) ? N'hésitez pas, venez nous en parler.

Véronique PRIMOT, Présidente

Vie associative

LE CONSEIL CONSULTAIF DES AÎNÉS

Si vous avez 60 ans et plus... et que vous souhaitez occuper vos après-midis lors d'une rencontre conviviale et récréative, **nous vous rappelons les programmes des comités 3x20 de chaque village de notre entité :**

DURNAL : Mr Octave Saudemont – rue Flaya, 6 (083/69.92.47)

- **Jeux de cartes et scrabble** : le 3ème jeudi du mois de 14h à 18h (sauf en juillet et janvier).
- **Pétanque (à la bonne saison)** : tous les mardis de 14h à 18h derrière la salle du cercle Albert - cotisation annuelle : 13 € pour les non-membres – 9 € pour les membres.
- **Danse** : tous les mercredis de 18h à 19h (sauf en juillet) à la salle du cercle Albert – cotisation annuelle : 13 € pour les non-membres – 2 € pour les membres.

EVREHAILLES : Mme Gilberte Therasse – rue C. Ambroise, 10 (082/61.17.10)

- **Jeux de cartes ou de scrabble** : le 3ème mardi du mois, de 14h à 18h à la salle Bail Sports, rue Sauvegarde (réservations : Mme Therasse ou Mme Josette Crucifix au 082/61.27.79).

GODINNE : Mr Joseph Rosière – rue du Launois, 15b (082/61.15.02)

- **Jeux de cartes (whist ou couyon)** : les 2ème et 4ème mardis du



mois (sauf si jour férié) de 14h à 18h à l'Espace 27, rue Grande.

- Scrabble espace (type classique) : les 1er et 3ème lundis du mois (renseignements : Mme Claudine Cohen au 082/61.11.33).

MONT : Mr Jacques Godeaux – chemin du Renissart, 6 (081/41.43.72)

- Jeux de cartes (whist ou couyon) et jeux de société (scrabble ou rummikub) : le 3ème mercredi du mois (sauf juillet) de 14h à 18h dans les locaux de l'école de Mont. (réservations : Mme Anne Havenne au 081/41.22.33).

PURNODE : Mr Jean Chiandussi – route de Dorinne, 6 (082/61.31.35)

- Jeux de cartes (au choix) et de société (scrabble) : le 1er jeudi du mois (sauf exception) de 14h à 17h, à la salle paroissiale, rue de la Brasserie.

SPONTIN : Mme Suzanne Rufy – rue du Bouchat, 27 (083/69.91.76)

- Jeux de cartes ou de société : les 2ème et 4ème jeudis du mois (sauf juillet et août).
- Cours de cuisine (occasionnellement) : réservations auprès de Mme Rufy.
- « Les Godasses du Bocq » : marches pour seniors de 5 à 8 km suivant les difficultés du parcours (informations : Mr J-P Lhoest, rue Thomas 20 à Durnal au 083/69.96.39).
- « Pétanque du Bocq » : les mercredis (du 15 mars au 15 octobre) de 14h30 à 18h30, les vendredis à partir de 18h30 (informations : Mr J-P Lhoest).

YVOIR : Mme Suzanne Faille – rue du Tricointe, 48 (082/61.13.71)

- Jeux de cartes : tous les 15 jours (mercredi) de 14h à 18h au local du Syndicat d'Initiative, cour du Maka (réservations : Mme Faille).

Cours d'aquarelle : Dès le 1er septembre, grâce à la collaboration de Mr Laforêt (aquarelliste), un cours d'aquarelle pour débutants et initiés, vous sera proposé chaque 1er et 3ème mardis du mois (sauf congés scolaires) de 14h à 17h à la salle des Fêtes (hall omnisports du Maka – 1er étage).

Une participation de 2 € par séance vous sera demandée.

Renseignements et inscriptions : Mr Laforêt au 0475/42 23 68

EXCURSIONS DU 24 SEPTEMBRE ET DU 15 OCTOBRE 2009

Après nos deux excursions de printemps à Keukenhof fin avril et chez les Ch'tis le 18 juin dernier, le Conseil Consultatif des Aînés vous propose 2 excursions programmées après les grandes vacances. Bien qu'organisées en semaine, ces excursions sont ouvertes à tous et commentées par notre guide habituel, Monsieur Jean-Pierre Coosemans. Une priorité sera néanmoins donnée aux aînés domiciliés dans l'entité.

Jeudi 24 septembre 2009 : Aix-la-Chapelle et le parc des volcans de l'Eiffel.

Une région si proche, si belle et pourtant si mal connue de la plupart de nos compatriotes.

- Départ de l'hôtel de ville d'Yvoir à 7h45' ou de la gare de Spontin à 8h.
- Aix-la-Chapelle, capitale de



- Charlemagne, visite commentée de la vieille ville.
- Repas de midi (inclus) dans l'Eiffel.
- Circuit à travers l'Eiffel (arrêt au lac de Kurstauee).
- Visite guidée à Monschaü.
- Retour vers 20h.

Prix : 33 € (boissons non comprises)

Jeudi 15 octobre 2009 : Abbaye d'Orval, Avioth et la ligne Maginot.

La Lorraine est belle sous les couleurs de l'automne, ses forêts brillent de mille feux et les monuments qu'elle abrite nous invitent au souvenir.

- Départ de l'hôtel de ville d'Yvoir à 7h45' ou de la gare de Spontin à 8h.
- Visite guidée de l'abbaye d'Orval.
- Visite commentée de la basilique d'Avioth.
- Repas de midi à Marville (Longuyon).
- Visite guidée du fort de Fermont (ouvrage majeur de la ligne Maginot).
- Retour vers 19h.

Prix : 44 € (repas chaud 4 services avec boissons comprises) et 32 € (pour les personnes qui prendront leur pique-nique !!! boissons non comprises).



Remarques

- Prévoir un vêtement chaud pour la visite du fort de Fermont.
- Les personnes qui désirent pique-niquer doivent se signaler à l'inscription et sont invitées à consommer au moins une boisson pendant le repas de midi.

Annulation

Jusqu'au 12 juin : remboursement intégral du versement.

Jusqu'au 16 juin : remboursement de la moitié du versement.

La veille du départ ou le jour même : pas de remboursement.

Inscriptions

Uniquement par téléphone auprès de Madame Nathalie Bodart au 082/61.03.47 pendant les heures de bureau. Votre paiement doit impérativement être fait, exclusivement sur le compte n° 091-0181373-12 du Conseil Consultatif des Aînés de la Commune d'Yvoir, au plus tard 5 jours avant la date du départ. L'inscription n'est effective qu'après réception de votre paiement par la commune.

CONCERTS 2009 DE LA CHORALE UKRAINIENNE

« DZVINHA »

L'amicale belgo-ukrainienne d'Yvoir – Anhée est constituée en ASBL depuis l'année 2001 et composée entièrement de bénévoles. Son objectif est de promouvoir les échanges culturels et fraternels avec l'Ukraine, la région de Lviv en particulier.

Tous les deux ans, depuis 1994, des habitants de ces deux communes mosanes reçoivent et hébergent dans leurs familles des jeunes choristes et musiciennes originaires de la ville de Lviv en Ukraine. Les concerts de DZVINHA sont d'une rare qualité musicale ; ils vous enchanteront par la richesse des voix, des sonorités et du répertoire. Celui-ci est composé d'œuvres classiques, religieuses ainsi que d'airs folkloriques ukrainiens. Les choristes jouent d'un instrument typiquement ukrainien : la bandoura. Grâce à leur talent, elles ont



gagné de nombreux prix.

Les concerts organisés par l'amicale belgo-ukrainienne ont aussi pour objectif de récolter des fonds afin de financer un projet humanitaire au profit de l'orphelinat de Jovtantsi (région de Lviv) en Ukraine.

L'aide apportée par l'ASBL consiste essentiellement en fournitures d'équipements médicaux et sanitaires, essentiels au bien-être des enfants (exemples : remplacement des douches, des châssis, de la literie, etc.).

Des renseignements plus détaillés concernant l'aide humanitaire apportée par l'ASBL peuvent être fournis sur demande.

Le chœur ne demande aucun cachet et l'assistance aux concerts est gratuite.

Il est proposé aux spectateurs de déposer une contribution financière à la fin de la représentation, s'ils le désirent et à leur discrétion.

péenne, l'orchestre Charlemagne et d'autres formations musicales. Elle a eu l'occasion de diriger le Chœur des Petits Chanteurs de Belgique et dirige actuellement DoReMi, les Ateliers musicaux de Namur et également le chœur d'enfants chez les Arsouilles.

Curriculum déjà prestigieux ! Mais pour devenir choriste de la Chantore, aucune connaissance en solfège n'est requise.

Un tout nouveau programme composé de chants classiques, chants du monde et mélodies de la variété française, est actuellement en chantier. Il sera présenté lors d'un concert prévu pour la fin de cette année. N'hésitez pas à nous rencontrer un mardi de répétition, vous êtes les bienvenus.

Renseignements et inscriptions :

Myriam Van Damme : 081/41.29.33 – xavier.vd@worldonline.be

Micheline et Bernard Defresne : 081/41.20.31 –

bernard.defresne@skynet.be

UN BEAU GESTE POUR LES COLIS DU COEUR

C'était l'an passé à la Vieille Ferme. Les anciens du club des jeunes de Godinne organisaient un repas de retrouvailles pour se rappeler les bons souvenirs d'antan, enfouis depuis plus de quarante ans dans les mémoires, du moins en ce qui concerne les pionniers. Initiée par les plus nostalgiques, cette soirée eut un succès retentissant et connaît aujourd'hui une généreuse issue de solidarité en faveur des plus démunis des communes d'Yvoir et d'Anhée. En effet, le "comité organisateur" a décidé d'offrir les bénéfices générés par cette soirée aux Colis du Cœur. Un chèque de 500 € leur a été remis récemment lors d'un "cocktail" organisé à l'école de Mont.



Programme des concerts de la capella Dzvynha (août 2009)

Dates	Heure	Prestation	Endroit	Localité
Ve 14/08	20h	Concert	Eglise Saint Georges	Spontin
	16h	Concert	Eglise ND Consolatrice	Hotton
Sa 15/08	18h30	messe	Idem	Hotton
	11h	messe	Eglise Assomption de Notre-Dame	Houyet
Di 16/08	20h	Concert	Eglise Saint-Martin	Beauraing
	20h	Concert	Eglise Saint-Martin	Ciergnon
Ma 18/08	20h	Concert	Salle des Minouches	Heer S/Meuse
Ve 21/08	20h	Concert	Eglise de l'Immaculée Conception	Wemmel
Sa 22/08	20h	Concert	Eglise Saint-Nicolas	Ciney
Di 19/08	10h30	messe	Eglise Saint Remi	Profondeville
	19h	Concert	Idem	Profondeville

Pour tout renseignement complémentaire :

Sonia GRANDJEAN, Présidente - 081/413194 - 5530 MONT-GODINNE

Olivier ARNOULD, Trésorier - 0476/276037 - 5560 HOUYET

GERAIN Albert, Secrétaire - 082/613687 - 5530 GODINNE

QUATRE CHŒURS À « LA CHANTORE » 🎵🎵🎵🎵 - ET S'IL VOUS PRENAIT L'ENVIE DE CHANTER ?

Rien de plus simple. L'ensemble choral « La Chantore » de Mont-Godinne se réunit chaque mardi à l'église du village de 19h30 à 21h30.

Les répétitions sont dirigées par Emilie Van Laethem, bientôt diplômée de l'IMEP. Elle y suit des cours d'interprétation de chanson française, de direction de chœur et une licence en chant. Elle a également suivi des cours de piano et a été soliste et choriste avec le Chœur de l'union euro-

Vie des écoles

NOTRE ÉCOLE AU FIL DE L'EAU



Depuis septembre, les élèves de l'école primaire d'Evrehailles et leurs institutrices travaillent sur le thème de l'eau, sous toutes ses formes. Les sixièmes ont d'abord présenté des expériences illustrant les différents états de l'eau aux plus jeunes.

Puis les enfants ont calculé la quantité d'eau consommée sur une journée au sein de l'école. Gare au gaspillage !

Ensuite, les plus grands se sont rendus à l'usine de Tailfer. Que de travail pour rendre l'eau potable !

De plus, toute l'école a participé à différentes excursions très intéressantes : visite du château d'eau de Gemechenne, du captage et des réservoirs d'Anseremme, du musée de l'Eau et de la Fontaine à Genval et enfin de Source O Rama à Chaudfontaine.



Dernièrement, ils ont réalisé une marche Au fil de l'Eau à la rencontre du Bocq et de la Meuse, découvrant au passage l'ancien moulin de Bauche et sa roue, l'île et le barrage d'Yvoir.

Ce vaste projet se terminera avec des classes de mer qui se dérouleront en automne prochain. Hissez haut, matelots !



Patricia Belche-Hermal, institutrice primaire à Evrehailles.

LES PETITS GODINNOIS À PARADISIO

Ce vendredi 15 mai, nous sommes allés en excursion à Paradisio. Malgré une météo capricieuse, nous avons pu admirer beaucoup d'animaux : paons, manchots, perroquets, girafes, éléphants, etc. Nous avons pique-niqué sur un bateau et regardé un spectacle de rapaces. Nous ne sommes pas passés inaperçus avec nos casquettes rouges, qui étaient le signe distinctif de notre école. Quelle belle journée ! Au retour, nous étions bien fatigués, mais nous avons tellement de souvenirs à raconter à nos parents !



Les enfants de l'école maternelle de Godinne

Police



PLAN ZONAL DE SÉCURITÉ : QUE FAIT LA POLICE ?

Cher lecteurs,

Comme vous le savez peut-être, chaque zone de police rédige, tous les quatre ans, un plan zonal de sécurité. La zone de police Haute-Meuse n'échappe évidemment pas à la règle et vient donc d'établir un nouveau plan pour les années 2009 à 2012. Avant d'en parler, je vous propose d'analyser les principaux résultats engrangés durant la période précédente.

De 2005 à 2008, en dehors de veiller et d'améliorer sans cesse la qualité de son travail (accueil – intervention – recherche – police administrative – sécurité routière – assistance aux victimes – travail de quartier), la police locale s'était fixée trois priorités : la diminution des accidents de roulage avec blessés, la sécurisation des lieux à risques et la lutte contre les dépôts sauvages de déchets.

C'est certainement en matière de sécurité routière que les progrès les plus significatifs ont été obtenus. Ainsi, par rapport à l'année de référence 2002, les accidents avec blessés ont diminué de près de 40%.

Même si la police n'est pas seule responsable de ces excellents résultats, ses actions, tant sur les plans éducatif, préventif que répressif, ont certainement été déterminantes.

Accessoirement, un projet visant la remise en ordre des cyclomoteurs trafiqués a été mené tambour battant.

Grâce à cela, la proportion de cyclomoteurs en ordre est passée de 25% à 65% au cours des dernières années.

Il s'agit là aussi de chiffres plus qu'encourageants et l'effort sera poursuivi.

Concernant la sécurisation des lieux à problèmes, il est très difficile d'évaluer si le sentiment de sécurité a évolué favorablement. Il est clair que des situations difficiles se sont régularisées (ex : place Collard à Dinant). Il est tout aussi manifeste que certains quartiers méritent toujours toute notre attention (ex : quartier de la gare à Dinant).

Parmi les effets les plus positifs, je retiendrai que de réels partenariats police-autorités administratives et judiciaires-associations... se mettent en place permettant ainsi une approche plus globale et des solutions à plus long terme.

J'ajouterai encore que la zone a été gérée avec beaucoup d'efficacité et économie de moyens les nombreux événements et festivités qui se sont déroulés sur son ressort.

En matière de dépôts clandestins, l'évolution est aussi très favorable et le nombre de nos interventions a diminué de moitié.

De manière plus large, je relève aussi qu'un règlement général de police, valable pour les cinq communes de la zone, a été voté et que dorénavant des amendes administratives peuvent être infligées aux contrevenants.

Enfin, sur la période indiquée, le nombre total de faits criminels (vols, atteintes à l'intégrité physique, vandalisme, stupéfiants, ...) connaît une légère baisse. Contrairement à une idée largement répandue, il n'y a pas d'augmentation de la criminalité ces dernières années. Au contraire, depuis la création de la zone de police, on



constate clairement une diminution.

J'espère évidemment que ces chiffres pourront être confirmés dans les années à venir. Pour y arriver, en dehors de veiller à la qualité de son fonctionnement quotidien, la zone s'est fixée trois priorités opérationnelles.

De nouveau, il sera question de sécurité routière et l'objectif est ambitieux puisque nous tablons, à l'horizon 2012, sur une diminution des accidents avec blessés de 50% par rapport à 2002. Ce qui était une gageure à l'époque pourrait bien devenir une réalité.

Nous continuerons à nous investir également dans la sécurisation des lieux à risques (gares, parcs, plaines de jeux, lieux de rassemblements, ...) en recherchant les partenariats de manière à favoriser une approche intégrale et intégrée.

Du neuf enfin puisqu'une attention particulière sera accordée à la consommation et au trafic des stupéfiants. Un cadastre détaillé du phénomène est déjà en cours de manière à orienter l'action policière pour les années à venir.

Comme vous le voyez, votre police ne manquera ni de projets ni d'ambitions ces quatre prochaines années.

J'espère que les résultats seront toujours à la hauteur pour vous assurer la meilleure sécurité possible, indispensable à la qualité de la vie.

N.B. : le plan zonal de sécurité peut être consulté sur notre site internet <http://users.skynet.be/hautemeuse/index.htm>

Commissaire Divisionnaire Bernard DEHON

nouvelles photographies d'habitations, ainsi que de deux reproductions de peintres célèbres à Godinne, à savoir une aquarelle de Josette DREESENS et une peinture de George LAMBILLOTTE ; à cela s'ajoutent des photos réalisées par Edgard WUYAME et par la Comtesse Albert de Brouchoven de Bergeyck, qui a habité la Maison Blanche de nombreuses années.



Puisse cet ouvrage vous permettre de découvrir ou redécouvrir notre village à votre aise, de passer de bons moments seul ou en famille, de vous remémorer Godinne du temps de votre enfance et qui sait, peut-être de préparer des itinéraires pour vos prochaines randonnées.

Vous pouvez vous le procurer dans les librairies de Godinne et d'Yvoir, à la maison communale (Service Accueil-Tourisme), à la bibliothèque de Godinne.

Prix de vente 19 €

Pour toute information : galetmarie@hotmail.com

ACTIVITÉS DU SYNDICAT D'INITIATIVE D'YVOIR

"FER la fête" à Yvoir

Le Syndicat d'Initiative d'Yvoir a le plaisir de vous inviter à sa journée d'animations sur le travail du métal et de la pierre.

Les Tailleurs de pierre et artisans du Fer se sont donnés rendez-vous pour **la troisième édition de la fête du Fer à Yvoir.**

Au 19ème siècle, Yvoir fut le centre d'une importante industrie de fer et comptait jusqu'à 12 forges. Fier de cette période de prospérité et de son patrimoine encore conservé, c'est **autour de son maka et de son parc**, que se déroulera la fête "Fer la Fête", **le dimanche 28 juin 2009, de 10h à 18h.**

Tout en se promenant dans le parc et le long du Bocq, le public pourra ainsi découvrir ces métiers anciens et voir se réaliser devant leurs yeux la taille d'une statue, la création d'un bijou, la fabrication d'une girouette, etc.

A 15h, au départ de la Maison communale d'Yvoir, Monsieur Hervé ETIENNE guidera **une balade sur le thème "Les traces des maîtres de forge et leur savoir-faire"**.

Un **dîner des charbonniers à la mode Breughel** sera également proposé au prix de 12 € dès midi. Pour réserver le repas, veuillez contacter Marcel COLET, Président du Syndicat d'Initiative au 0475/73.98.94 ou le service Tourisme de l'Administration communale au 082/61.03.29.

**La veille de ce grand jour, le samedi 27 juin 2009, vous aurez l'occasion de déambuler dans le marché nocturne qui se déroulera au centre d'Yvoir à partir de 18h00.
A ne pas manquer !!!**

Art et Culture



MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE GODINNE

Exposition **"Couleurs locales: kaléidoscope des sites préhistoriques mosans"**

L'exposition présente un aperçu, par matériel authentique et photos significatives, des sites occupés par l'homme dans la zone de la Haute-Meuse depuis le Paléolithique jusqu'aux Celtes et Romains.

Ouverture les premiers et derniers dimanches des mois d'été (juin, juillet, août) de 14h30 à 16h30. Entrée libre.

NOUVEAU : LIVRE HISTORIQUE - "GODINNE, UN REGARD SUR LE PASSÉ ET LE PRÉSENT"

Vous êtes passionnés d'histoire locale, alors n'hésitez pas à feuilleter et acquérir l'ouvrage rédigé par Marie-Elise GALET avec la collaboration de Catherine GHOS, photographe.

Ce superbe livre fait suite à l'exposition « Godinne, un regard sur le passé et le présent » qui nous a permis de remonter le temps grâce à la diversité des photos anciennes et actuelles des villas mosanes, de l'ensemble Eglise-Château-Vieille Ferme, de la gare qui jadis a remporté le premier prix des gares fleuries, du château de Mariencourt, des Iles, du Sanatorium, du Collège Saint-Paul, de l'accueil Sainte-Dorothee et de bien d'autres habitations.

Nombreux étiez-vous à regretter de ne pouvoir emporter un souvenir de ce parcours. Vous voilà à présent comblés : ce catalogue reprend en grande partie les photos exposées et en plus il s'est enrichi de



Le Syndicat d'Initiative d'Yvoir vous invite à découvrir "Monument'île 2009".

La nature particulière du site de l'île d'Yvoir nous a permis de proposer un concept original qui le différencie d'autres expositions de sculptures en plein air.

Nous voulons offrir ainsi une démarche inédite aux sculpteurs mais également aux visiteurs.

Combiner la terre et l'eau, créer des fontaines, utiliser

la Meuse avec des éléments flottants,... l'imagination s'embarquera au fil de l'eau et du temps.

L'exposition se tient sur la 2ème partie de l'île du 06 juin au 30 septembre.

Marcel COLET, Président du SI

VENDREDI 21 AOÛT : "EN MARCHÉ VERS BEAURAING"



9ème édition de la marche-pèlerinage organisée par le Secteur Pastoral d'Yvoir, sur un magnifique parcours sylvestre et champêtre entre Yvoir et Beauraing.

4 lieux de départs, à proximité de gare SNCB :

Yvoir (distance 40 km), Anseremme (28 km), Gendron (20 km) et Houyet (14 km).

Livret détaillé (carte, itinéraire, recommandations, horaires, ...) fourni

aux participants sur simple demande.

Renseignements : 082/61.43.36, ou info@emvb.be, ou via www.emvb.be

Sports

25 juillet 2009 – 9h30

Balle Pelote Yvoir

organise

2^e édition du challenge de la Brasserie du Bocq

6 équipes locales de division 1 régionale !

Evrehailles	Durnal	Purnode
Dorinne	Bouvignes	Yvoir

Venez nombreux lors cette journée de promotion de la balle pelote !!!

Environnement

PRÉSERVONS L'AVENIR

Une protection efficace de l'environnement exige "Une réflexion d'avance".

En cette période, la nature nous offre une telle générosité, que nous ne pouvons rester insensibles à sa protection.

Une action, un geste positif à la mesure de chacun et dans une perspective de long terme, permettra de réduire les problèmes auxquels, demain, nous aurons à faire face.



Charles Pâquet, Echevin de l'Environnement

Pêle-mêle



INVITATION

La Commune d'Yvoir et le Conseil d'Administration de MATélé ont le plaisir de vous inviter à la soirée de présentation en avant-première de l'émission spéciale « MATélé, MA commune » consacrée à Yvoir.



Cette présentation aura lieu **le jeudi 25 juin 2009 à partir de 19h30 en la salle du Maka d'Yvoir.**

Cette soirée sera également l'occasion de découvrir le fonctionnement de la télévision locale, de ses différents services (rédaction, publicité) mais aussi de nouer des contacts privilégiés avec les membres de l'équipe afin d'optimiser la présence de MATélé au sein de la commune.

Déroulement de la soirée :

- 19h30 : mot d'accueil du Bourgmestre et du Président de Matélé.
- 19h45 : présentation du fonctionnement de MATélé.
- 20h00 : diffusion en avant-première de l'émission « Matélé, MA commune » consacrée à la commune d'Yvoir.
- 20h15 : présentation de la rédaction.
- 20h30 : diffusion en avant-première d'un numéro du magazine « Peinture Fraîche » consacré à un habitant de la commune.
- 20h45 : diffusion en avant-première d'un reportage sportif consacré à un habitant de l'entité.
- 21h00 : drink offert par l'Administration Communale.

Venez nombreux !!!

Etat Civil

du 1er mars au 30 avril 2009

NAISSANCES

Mars 2009 :

01 : Dorian Novalet de Spontin * 03 : Augustin Monami de Godinne * 04 : Mia Genette de Spontin * 08 : Nathan Simon de Godinne * 16 : Florent Brunet de Purnode * 17 : Lily-Eve Van de Schueren de Houx * 21 : Masha Dispa d'Evrehailles * 27 : Thomas Charles de Purnode * 28 : Mathis Ruth de Spontin et Eléa Vandenbossche d'Yvoir * 31 : Eléonore Crèvecoeur de Purnode * 31 : Louise Beguin de Mont.

Avril 2009 :

02 : Léandre Van Hoof d'Evrehailles * 03 : Adèle Pholien de Mont et Kylyan Focant de Purnode * 09 : Raymond Tasiaux de Spontin * 14 : Zoé Nysten de Godinne * 16 : Ludmilla Neiva Almeida d'Yvoir et Lily Warneffe de Purnode * 21 : Florine Piersotte de Spontin * 22 : Etan Renoir de Houx * 23 : Louan Sterpin d'Evrehailles * 27 : Noah Dandoit d'Evrehailles.

MARIAGES

Mars 2009 :

♥ Jaucot Nicolas de Godinne & Collet Emilie de Godinne.

Avril 2009 :

♥ Le Goupil Cédric de Godinne & Musin Nancy de Godinne
♥ Capouet Sylvain d'Yvoir & Ricci Virginie
♥ Vandebergen Herve de Spontin & Abels Delphine de Spontin
♥ Hayot Kevin d'Yvoir & Evrard Jessica d'Yvoir.

DÉCÈS

Février 2009 :

Michel Fumière, 62 ans, à Purnode.

Mars 2009 :

Jean-Louis Danlee, 50 ans, époux Piette, à Yvoir † Jacques Lambremont, 79 ans, à Houx † Georges Hanique, veuf Willem, 85 ans, à Godinne † Katalin Jahner, veuf Herbiet, 96 ans, à Yvoir † Pierre Dantinne, époux Schmitz, 94 ans, à Godinne † Albert Leysbeth, 92 ans, à Godinne † Eric Remy, 43 ans, à Durnal.

Avril 2009 :

Suzanne Delforge, 49 ans, à Yvoir † Michel Vanhauwe, 66 ans, à Yvoir † Gilberte Clavier, veuve De Ryckère, 84 ans, à Godinne † Marie Bouhon, épouse Bajart, 77 ans, à Yvoir † Sébastien Etienne, 29 ans, à Yvoir.

Agenda

du 19 juin au 30 septembre 2009

Infos à diffuser ? Adressez-vous au Service Accueil de la Commune : 082/61.03.29 - accueil@yvoir.be

JUIN

- o **Samedi 20** : Brocante du RFC Yvoir au complexe sportif à PURNODE dès 6h. Infos 083/21.58.62.
- o **Samedi 20 et dimanche 21** : 4ème édition des Journées fermes ouvertes à la Ferme de DORINNE située rue d'En Haut, 24 à Dorinne. Au programme : découvertes, jeux, dégustations, animations pour petits et grands, soirée concert rock et blues. Organisation de l'APAQ-W - Infos : Mr Luc Lefèvre - 083/69.98.52.
- o **Jeudi 25** : la Commune et le Conseil d'Administration de MATélé vous invite à la soirée de présentation en avant-première de l'émission spéciale "Matélé, MA commune" consacrée à YVOIR. A partir de 19h30 à la salle du maka.
- o **Samedi 27** : marché nocturne au centre d'YVOIR, à partir de 18h.
- o **Dimanche 28** : à partir de 10h, "Fer la fête" au parc d'YVOIR - Démonstration du travail du fer et de la pierre par des artisans d'art. Banquet style "Breughel" avec animation musicale. Infos : 082/61.03.29.

JUILLET

- o **1er WE** : kermesse à SPONTIN.
- o **2ème WE** : fête Allo l'Eau à GODINNE.
- o **3ème WE** : kermesse à DORINNE.
- o **Mardi 21** : Te Deum à 11h à l'église Saint-Pierre de GODINNE. Sera suivi d'une réception à la Vieille Ferme
- o **Samedi 25** : balle pelote à YVOIR - 2e édition du Challenge de la Brasserie du Bocq. 6 équipes locales de division 1 régionale (Yvoir-Purnode-Dorinne-Durnal-Evrehailles-Bouvignes) rue de l'Hôtel de Ville à Yvoir. 1ère lutte à 9h30.

AOÛT

- o **1er WE** : kermesse à YVOIR.
- o **Samedi 1er** : marché nocturne dans le centre d'YVOIR.
- o **Dimanche 2** : 24ème foire à la brocante et artisanat à SPONTIN - navettes en autorail entre les gares de Ciney et de Spontin - Ouvert dès 6h - Ventes uniquement le dimanche au profit de SOS Missionnaires de Spontin - Renseignements et réservations : 0472/78.33.83.
- o **Samedi 8** : brocante à EVREHAILLES, Boulevard des Combattants de 5h à 18h30. Infos: Amis du Boulevard - 082/61.43.96 - Mme Nève.
- o **2e W-E** : kermesse à EVREHAILLES.



- o **Samedi 15** : Le comité 2000 Houx organise une cochonnaille dans le village de HOUX à partir de 19h, suivi d'une soirée dansante. Infos : 0477/21.13.41 (Olivier Dubois) ou 0478/88.37.88 (Eric Dubois).
- o **Dimanche 16** : 14ème marché artisanal de HOUX - artisans d'art dans le village et dans l'église. Animation musicale et feu d'artifice. Infos : 082/61.03.29.
- o **Vendredi 21 août** : 9ème édition de la marche-pèlerinage organisée par le secteur pastoral d'Yvoir. Renseignements : 082/61.43.36 - www.emvb.be.
- o **Dernier W-E** : balle pelote à PURNODE. Samedi 29 août: tournoi promotion + soirée année 80. Dimanche 30 : tournoi 6 équipes de

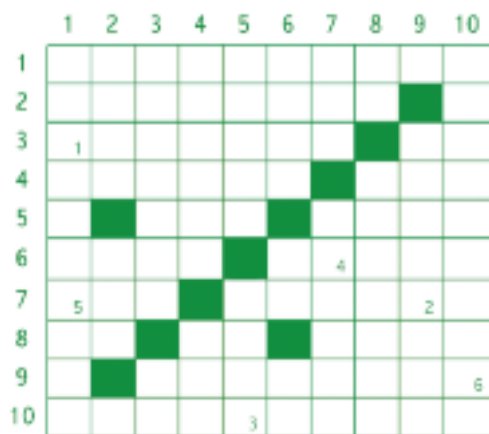
div1 rég. (toutes les équipes de la commune d'Yvoir) + Hanzinnelle ou Bouvignes : dès 10h + barbecue 12h. Infos H. LIEGEOIS 082/61.48.28 ou 0473/63.41.50.

SEPTEMBRE

- o **Dimanche 6** : championnat international de barbecue à SPONTIN, esplanade de la Gare.
- o **2ème WE** : kermesse à MONT.
- o **Dimanche 20** : Parcours de jeux anciens au coeur du village d'EVREHAILLES, qui deviendra piétonnier à cette occasion. Venez jouer en famille de 11h à 18h. Infos : Marcel Colet - 0475/73.98.94

Mots d'Yvoir, croisés

proposés par MAJA



Horizontalement

- 1 Nom de l'Asbl Burkina d'Yvoir
- 2 Porto, pineau, kir ou ... champagne
- 3 Terme d'algèbre (pluriel) - Bulletin officiel
- 4 Travailler à la machine-outil - Navigateur portugais
- 5 Enlève - Salle d'Yvoir

- 6 Noir - Potence
- 7 En plus (en...) - Un vélo sur l'eau ?
- 8 Règle à suivre - Chiffre d'affaires - Alliance linguistique de Paris
- 9 Réelle
- 10 Passée du profane au sacré

Verticalement

- 1 Esope et La Fontaine, par exemple.
- 2 Taureau divin - Image
- 3 Catégorie de sportifs - Unité de volume
- 4 Arrosee Homs - Vent
- 5 Polie - Enroba
- 6 Titulaire temporaire d'un doctorat - Terre divinisée - Petite capacité
- 7 Placé à l'étude - Album de David Cullen
- 8 Toujours vert - Intrigues
- 9 Matière isolante
- 10 Cocorico, glouglou, boum ou ploc

Mot à découvrir :



Le mot à découvrir dans le problème précédent était ESPOIR

Banque - Assurances

Courtier indépendant - CBFA 006480 A-cB

STÉPHANE SCHMITZ

SPRLU

PRETS - PLACEMENTS - ASSURANCES

Stéphane Schmitz, licencié en droit, courtier en assurances
 Independent Financial Advisor (IFA)
 Bénédicte Wamant, graduée en assurances

Placement ? Capital Garanti ?
 Compte épargne IPlus Welcome 2,75% (6mois) + 0,75%
 Crest 20, Crest Classic, Twinstar

Financement
 Cédit logement + Tremplin Jeunesse
 Energy@home : un crédit adapté nouveaux châssis, chaudière...

Assurances ? Gamme complète
 Auto (0 % franchise, 36 mois sans dégressivité), Incendie, R.C. vie privée,
 vie, hospitalisation, individuelle, revenu garanti....
 Nous travaillons avec toutes compagnies afin de vous garantir
 les meilleures conditions

Prenez rendez-vous, et faites un grand pas vers le confort

Place des Combattants, 18 - 5530 YVOIR
 Tél. : 082/61.37.36 - Fax. : 082/61.45.35

**TOITURES
CHARPENTES
ZINGUERIE**

**LUC
DELHAYE**

083/69 90 34

DURNAL

rue Bonny d'Auban 33
www.toitures-luc-delhaye.be